

PRISE DE POSITION

Un pont solide repose sur des piliers solidaires

La position défendue par Mme Virginie Borel, directrice du Forum du bilinguisme, invitée du Journal du Jura dans l'édition du 7 avril 2013, donne au Mouvement universitaire jurassien (MUJ) l'occasion de s'exprimer dans le but d'élargir la réflexion.

Mme Borel affirme en substance que le rôle de pont culturel que s'arroge le canton de Berne consiste essentiellement en un argument de marketing. Force est de reconnaître la lucidité d'un tel constat quand on mesure l'écart vertigineux entre le discours officiel et la réalité du terrain. Écart illustré métaphoriquement par les différences qui distinguent le majestueux Golden Gate d'un fragile Affenbrücke.

La directrice du Forum du bilinguisme porte en revanche un jugement péremptoire ne résistant pas à l'épreuve des faits. Selon elle, «un territoire commun à ceux qui se ressemblent tient plus d'une réserve d'Indiens que de l'enrichissement que représente l'altérité...». Il suffit de lever les yeux au-delà du Taubenloch pour constater que les deux cantons suisses les plus ouverts linguistiquement et culturellement se trouvent être deux États monolingues: le Tessin et Bâle. Ce serait

faire affront à ces deux cantons et ignorer leurs richesses culturelle, économique et sociale que de les assimiler à une réserve d'Indiens.

Mme Borel appelle les citoyens de notre coin de pays à devenir tous francophones et germanophones de sorte qu'individuel, le bilinguisme devienne de facto institutionnel et fondement d'un canton-pont. Un vœu pieux, un cri du cœur inspiré d'idéalisme presque romantique ne tenant nullement compte d'une autre réalité sociologique. Un individu sera en

effet d'autant plus ouvert à la langue du voisin que cette dernière n'est pas ressentie comme celle d'une majorité

politiquement et économiquement écrasante. Tous les bâtisseurs le savent: pour être solide, un pont doit reposer sur des piliers solidaires, de même portance et de même hauteur!

«Un individu sera d'autant plus ouvert à la langue du voisin que cette dernière n'est pas ressentie comme celle d'une majorité politiquement et économiquement écrasante.»

Le Mouvement universitaire jurassien, comme nombre de ses membres bilingues, est très attaché non seulement au bilinguisme mais au multilinguisme facilité par l'appartenance à un pays réunissant quatre cultures. Aussi Mme Borel doit-elle se rassurer: la Suisse continuera de parler quatre langues après le 24 novembre 2013 et indépendamment de son découpage institutionnel. Quant aux Bernois, plutôt que de nourrir des craintes, ils devraient saisir la chance que le débat en cours leur offre non pas pour réagir et défendre leur situation mais pour agir et promouvoir leur spécificité. Ils ont une très belle carte à jouer. Nous y reviendrons! **MOUVEMENT UNIVERSITAIRE JURASSIEN**



COURRIER
DES LECTEURS

VOTE DU 24 NOVEMBRE Pouvoir poser les questions essentielle

Selon le verdict des urnes, le rendez-vous du 24 novembre prochain aura l'une des deux conséquences suivantes: un «non» déclenche le mécanisme d'un vote communaliste (c'est la Déclaration d'intention des gouvernements bernois et jurassien qui prévoit cela à son article 10), un «oui» instituera la logique d'une discussion publique sur un possible avenir commun. Cette seconde issue à la faveur de ceux qui privilégient le débat démocratique, car alors une assemblée représentative naîtra – l'Assemblée constituante –, dont la tâche sera d'examiner tous les sujets liés à l'organisation politique et sociale d'un canton nouveau. A terme, les gens du sud comme du nord du Jura auront en main les éléments nécessaires à une appréciation exhaustive de la situation et pourront prendre leur décision en toute liberté, conformément aux engagements pris par leurs gouvernements.

Notre discours à ce propos n'a jamais varié. Adhérer à la mise en place d'une Constituante, y participer, défendre ses intérêts, contester, approuver, se confronter, puis trancher dans le respect de la position d'autrui, tel nous semble être l'intérêt commun. Mais inviter les citoyens à tenter ensemble de «repenser l'avenir» n'exempte personne, ni les partis, ni les mouvements ni les institutions, d'énumérer les sujets dont ils parleront. Que deviendront nos hôpitaux? Quels impôts paie-

LE CLIN D'ŒIL



RENCONTRE INÉDITE Ce blaireau a pointé le bout de son nez sur les premières pentes du Raimeux le jour de Pâques. PHOTO ENVOYÉE PAR DENIS ROSSÉ, DE CORCELLES

rons-nous? Quelle formation pour les jeunes? Quelle politique pour l'emploi? Quelles retraites? Quelle protection sociale? Quel développement économique? Quels transports collectifs? Quelles mesures pour l'agriculture? Quelle action pour la protection de l'environnement? Quelle administration publique et où la loger? Quel partage du pouvoir et comment le définir? Voilà quelques questions essentielles, bien posées sur la table, dont parlera l'Assemblée constituante.

Cette assemblée, nous souhaitons qu'elle soit placée sous présidence du Jura bernois. De même, nous préconisons qu'elle accueille en son sein des observateurs de Bienne, de sorte que la grande cité bilingue puisse y faire entendre sa voix. Quoi qu'il en soit, l'Assemblée constituante issue d'une volonté majoritaire sera le lieu où s'expriment les aspirations de tous. Sud et nord ont une histoire commune et parallèle si l'on

considère le cadre institutionnel dans lequel ils vivent depuis la création du canton du Jura. Cette histoire peut inciter à reconsidérer les questions qui se sont posées dans le passé et qui réapparaissent dans le présent, et ainsi peut aider, par comparaison, à mieux les comprendre, à les actualiser et à leur trouver des réponses nouvelles.

Que coûtera-t-il à la société jurassienne d'entrer dans la discussion qui lui est proposée? Rien, sinon un maigre argent justement dépensé et d'honorables efforts pour réévaluer l'avenir. Dès lors, n'y a-t-il pas là matière à s'engager, à mettre en balance, à échanger et à proposer? L'exercice démocratique auquel on nous convie a comme vertu première de libérer la parole et d'exposer les faits. Au surplus, examiner si la création d'un canton nouveau formé de tout le territoire jurassien francophone est possible et souhaitable ne lie en rien les deux parties quant à leur décision finale. Ainsi que le garantit l'accord in-

tercantonal du 20 février 2012, personne ne sera lésé dans la libre expression de son choix. Telle est la perspective du rendez-vous du 24 novembre, à laquelle les populations concernées sont invitées à souscrire.

Pierre-André Comte,
secrétaire général MAJ

RAPPEL

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur au besoin. La rédaction ne publie pas de courrier anonyme.

LONGUEUR En principe, les textes seront limités à 1500 signes maximum.

RÉSERVES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées.

NOTRE JURA BERNOIS

Pour régler définitivement la Question jurassienne

Contrairement à ce qu'on entend actuellement dans les vallées du Jura bernois, un oui le 24 novembre 2013 déclencherait un processus qui pénaliserait notre région.

La question qui sera posée sur le bulletin de vote est la suivante: «Voulez-vous que le Conseil exécutif engage un processus tendant à la création d'un nouveau canton couvrant les territoires du Jura bernois et de la République et Canton du Jura, dans le respect du droit fédéral et des cantons concernés?» Cette question est claire! Il n'y a pas à se demander si irréversibilité il y a ou pas.

Si la population vote oui, elle donne mandat au Conseil exécutif de déclencher le processus de création d'un nouveau canton. C'est un choix crucial que la population du Jura bernois doit faire. Il n'est plus permis de douter: il s'agit d'un non ou d'un oui. Il n'est pas question d'un «oui, pour voir».

C'est un choix qui aura des conséquences que toute la région devra assumer. Il n'est pas non plus permis de douter sur le fait suivant: un oui congèlerait la région pendant des années. Peut-on aujourd'hui se permettre de discuter encore pendant des années et ainsi de vivre dans l'incertitude? Veut-on s'autoriser le luxe de mettre notre région en stand-by alors que monde évolue à une vitesse fulgurante?

Le débat doit avoir lieu maintenant pendant quelques mois et non pas après durant des années. Toutes les cartes doivent être mises sur la table et les arguments des parties doivent être avancés, de telle sorte que la population puisse faire un choix clair et sans équivoque le 24 novembre.

La question qui se pose dès aujourd'hui est: «Est-ce que vous, population du Jura bernois, vous avez bien compris l'enjeu?» Que voulez-vous laisser aux générations futures? Poser la question, c'est y répondre. Les jeunes de 2013 n'ont pas pour ambition de réinventer un État tous les 40 ans. Leur ambition est d'être partie prenante du développement de leur région d'origine par le biais de leurs projets d'avenir personnels et professionnels.

Voter NON le 24 novembre, c'est choisir en un seul vote d'empêcher que le processus soit déclenché; d'éviter à notre région de se tirer un autogoal et d'être pénalisée et bloquée pendant des années; de clore définitivement la Question jurassienne.

Virginie Heyer, coprésidente
comité de campagne «Notre Jura bernois»

INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: redactionjj@journaldujura.ch